

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collectif de Défense du Bois Classé de La Faucherie

La Rochelle, le 10 décembre 2025

Porte-parole du collectif - Nicolas Gendre : 06 88 77 22 06 - [boisdelafaucherie@outlook.com](mailto:boisdelafaucherie@outlook.com)

Informations, suivi du dossier, pétition, etc. >>> <https://capresaunis.fr/tag/la-faucherie>

# PLUS DE 600 CITOYENS POUR PROTÉGER 600 ARBRES...

## Suspension immédiate des travaux !

En moins d'une semaine, le Collectif de Défense du Bois Classé de La Faucherie a organisé un grand rassemblement citoyen le dimanche 7 décembre 2025, en présence de Thomas Brail (GNSA).

D'après les renseignements territoriaux, **c'est plus de 600 personnes et pour le collectif, plus de 700 citoyens qui se sont réunis**, en présence de nombreux élus locaux, **pour dire non au projet de destruction de ces arbres**. Tout cela, malgré des discours variant au quotidien du Maire de La Rochelle, faisant croire que les arbres de la Faucherie étaient quasi tous sauvés !

**Est-ce une réelle avancée que de revenir à un protocole signé en 2024 et qui prévoit l'abattage de 129 arbres et l'écimage de plus de 250 autres dont l'avenir serait compromis à court terme ?**

Le collectif comme les habitants et les élus mobilisés pensent que **ce n'est que de l'enfumage pour un passage en force** et pouvoir couper des arbres centenaires, détruire des espèces protégées et des paysages emblématiques.

Aussi, **à la veille d'une réunion déterminante, le vendredi 12 décembre en Préfecture**, en présence du préfet, du député Benoît Biteau, des associations NE17 et LPO, des représentants des collectivités et de l'aéroport, nous demandons :

- **La suspension immédiate des travaux pour renouer le dialogue et restaurer la confiance entre habitants et élus.**
- **L'abrogation de l'arrêté de dérogation à la destruction d'espèces protégées et la réalisation d'une étude 4 saisons** : Très clairement, l'étude d'impact initiale n'est pas une étude 4 saisons et seul le printemps a été étudié. Or, on coupe les arbres en hiver, mais cette période n'a pas été étudiée et les enjeux faunistiques encore moins !
- **La présence du collectif dans les instances qui auraient à aborder la question du bois de la Faucherie et en particulier d'être associé à la réunion ce vendredi comme à celle de la commission consultative de l'environnement de l'aéroport du 17 décembre.**
- **L'ouverture d'un débat, comme le demande le rapport de la Cour des Comptes depuis 2023, sur le devenir des aéroports en Charente-Maritime.**

Le Collectif de Défense du Bois Classé de La Faucherie ne désarme pas et invite tous les citoyens à le rejoindre et à signer la pétition (près de 4000 citoyens et électeurs ont déjà signé au 10 décembre 2025). **Sans annonce d'un moratoire immédiat sur les travaux, nous engagerons une procédure administrative pour les faire suspendre.** Il est temps, et en particulier dans un territoire à l'ambition zéro carbone, de prioriser le Vivant sur les logiques financières.

**Mobilisons-nous !**